

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2026-021

OBJET :

*Vote des taux de la TEOM
pour 2026*

L'an deux mil vingt-six, le 3 mars, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Le Biot, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 29

Date de convocation du conseil communautaire : 25 février 2026

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERNET Josette, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GREMAT Maryse.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :.....27
 pour :.....27
 contre :.....00
 abstention :.....00

Procurations ont été données :

- par Mme LEFANT Myriam à Mme ANTHONIOZ-TAVERNIER Elisabeth,
- par M. MUFFAT Jean-François à M. VINET Philippe,
- par M. MUFFAT Michel à M. DENNÉ Jean-Claude.

M. LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente propose de voter les taux 2026 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **à l'unanimité,**
- **vote les taux suivants pour la TEOM 2026 :**

Zone	Périmètre	Taux 2026
Zone 1	Bellevaux – Lullin – Vailly – Reyvroz - La Vernaz La Forclaz La Baume – Montriond – La Côte d'Arbroz Essert-Romand	6,30 %
Zone 2	Le Biot – Saint Jean d'Aulps	6,30 %
Zone 3	Seytroux	6,30 %
Zone 4	Morzine – Les Gets	6,30 %
Zone 5	Avoriaz	7,00 %

- **charge** Madame la Présidente des différentes formalités à accomplir.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente
Yannick TRABICHET

Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD




CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :